opusdei.org

« France et Belgique » : une nouvelle région au sein de la Prélature de l’Opus Dei

15/02/2023

Le Prélat de l’Opus Dei a érigé une nouvelle région appelée « France et Belgique » qui est le fruit du regroupement des deux anciennes régions : celle de la France et celle de la Belgique.

La nouvelle circonscription inclut également le Luxembourg. Son

vicaire régional est l'abbé Marc Chatanay, la secrétaire régionale pour les femmes est Adeline de Rosny. Le nouveau gouvernement dispose d'un siège à Paris et de bureaux à Bruxelles.

Paris, Bruxelles, Luxembourg, le 14 février 2023 - Mgr Fernando Ocáriz, prélat de l'Opus Dei, érige une nouvelle région appelée France et Belgique qui comprend la France, la Belgique et le Luxembourg. Née de l'union des anciennes circonscriptions de la Belgique et de la France, cette nouvelle Région a son siège à Paris et dispose de bureaux à Bruxelles. Ses directrices et directeurs régionaux vivent dans chacun des deux pays.

Répondant à une direction du développement de l'Opus Dei proposée par le Congrès Général de 2017 déjà mise en œuvre dans différentes régions du monde, cette

restructuration vise à améliorer la coordination du travail apostolique en adaptant les structures. Son ambition : permettre à chacun de contribuer toujours davantage et mieux à la mission d'évangélisation au cœur de la société.

Le nouveau vicaire régional est l'abbé Marc Chatanay. Ingénieur de formation, il a débuté sa carrière dans le génie civil, a été ordonné prêtre à Rome en 2008 à l'âge de 48 ans et a été nommé vicaire régional de l'Opus Dei pour la France en 2020.

La nouvelle secrétaire régionale pour les femmes est Adeline de Rosny. Diplômée d'une école de commerce, elle a rejoint le Conseil régional de l'ancienne région de France en 1999 et en est devenue la secrétaire régionale en 2017.

À propos de l'Opus Dei

L'Opus Dei est une institution de l'Église catholique qui a été fondée à Madrid le 2 octobre 1928 par saint Josémaria Escriva de Balaguer. En 1982, saint Jean-Paul II a érigé l'Opus Dei en prélature personnelle. Sa finalité est de contribuer à la mission évangélisatrice de l'Église en promouvant chez tous les chrétiens une vie conforme à la foi dans leurs circonstances ordinaires, notamment par la sanctification du travail professionnel. L'activité principale de l'Opus Dei est la formation spirituelle et le suivi pastoral de ses membres et de ceux qui le souhaitent, afin que chacun, à sa place dans l'Église et dans le monde, puisse développer personnellement un apostolat varié et promouvoir autour de lui l'idéal de l'appel universel à la sainteté. Les fidèles de l'Opus Dei s'efforcent de contribuer dans tous les domaines à la solution chrétienne des problèmes de la société, en témoignant de leur foi.

Pour en savoir plus :
www.opusdei.org

Contact : Patricia Laporte – 06 61 63 98 79 – plaporte.sic@gmail.com

pdf | document généré automatiquement depuis https://opusdei.org/fr-fr/article/france-et-belgique-une-nouvelle-region-au-sein-de-la-prelature-de-lopus-dei/ (10/12/2025)